

Les redevances de droit d'auteur dans la ligne de mire

En matière de droits d'auteur, la Suisse pratique la gestion collective sur la base d'un système de tarifs. En vertu du système en place, SUISA encaisse par exemple une redevance de droits d'auteur à l'achat de chaque CD ou DVD vierge pour les artistes ou ayants droit.

Évolution des technologies oblige, des redevances supplémentaires sont régulièrement introduites sur de nouveaux appareils et supports de mémoire. Le risque qu'un utilisateur paie deux fois ou plus pour un même morceau de musique s'en trouve accru. Dans certains cas, des redevances sont perçues sur des appareils ou des supports de mémoires qui ne seront pas utilisés pour copier des contenus protégés par des droits d'auteur.

economiesuisse a publié un dossier politique présentant le système tarifaire et expliquant pourquoi il doit être repensé.

[Dossier politique "Redevances de droits d'auteur: une jungle tarifaire"](#)